



Cmpp Les Magnolias

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP)

Troubles du Spectre Autistique,
Troubles neuro-développementaux



Public concerné

- › Enfants, adolescents relevant du milieu ordinaire présentant des troubles du comportement, des troubles alimentaires, des troubles du sommeil, des troubles affectifs (dépression, désintérêt, instabilité), des troubles psychosomatiques, des troubles psychomoteurs, des troubles de la voix du langage oral et écrit, en échec scolaire, ou avec des difficultés relationnelles (adolescents en difficulté familiale, scolaire, sociale et parents en situation conflictuelle aigüe avec leurs enfants)

A l'échelle du territoire, le CMPP Les Magnolias de Saint-Raphaël est une institution médico-sociale qui constitue dans l'Est-Var un lieu d'écoute, de soutien et de soin pour les enfants et leur famille, de la petite enfance au seuil de l'âge adulte. Il est reconnu d'Utilité Publique.

Conformément à l'article 1^{er} de l'annexe XXXII du décret ministériel n° /63 - 146 du 18 février 1963, le CMPP est agréé pour recevoir en cure ambulatoire des enfants ou adolescents de 0 à 18 ans.

Il a pour objet d'assurer tout à la fois des consultations spécialisées et des actions thérapeutiques. Il intervient en tant que Centre de cure ambulatoire. Il exerce une mission de Service public, dans le registre du soin psychologique



ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MENÉES

- › Pratiques psychothérapeutiques individuelles et/ou groupales et/ou familiales

ACTIVITÉS MENÉES AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ET/OU L'AGGLOMÉRATION :

-



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- › 1 médecin directeur, 1 directrice administrative, 1 attaché de direction, 1 assistante administrative, 2 agents d'entretien, 1 pédopsychiatre, 5 psychologues-psychothérapeutes, 1 psychomotricienne, 1 orthophoniste, 1 éducatrice spécialisée, 2 moniteurs éducateur, 1 assistante sociale



CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE

- › Pas de secteur géographique d'intervention, ouvert à tous



PRÉREQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT / D'UNE PRISE EN CHARGE

-



CAPACITÉ D'ACCUEIL

- › Par autorisation de l'ARS : 320 enfants par an en file active et 8 200 consultations



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- › Consultations ambulatoires sur place, possibilité de rendez-vous téléphoniques et de visioconférence



PRISE EN CHARGE GRATUITE / PAYANTE

- › Prise en charge des consultations par la Caisse d'Assurance Maladie



ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

- › 86 avenue Verdun, 83700 Saint-Raphaël

ADRESSE DE L'ANTENNE LOCALE

-



PERSONNE À CONTACTER

- › Tel : 04.94.51.34.27
- › Mail : cmpp83bis@orange.fr
- › https://www.cmpp-saintraphael.fr/accueil_fr.html



ACCUEIL ET PERMANENCES (JOURS ET HORAIRES)

- › Secrétariat : du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00.
- › Amplitude des horaires des consultations : 8h à 19h



SOUTIENS FINANCIERS EXISTANTS (DÉPARTEMENT, RÉGION, ENTREPRISES, COMMUNES)

- › Sécurité Sociale, sous tutelle de l'ARS



PARTENAIRES SOCIAUX

- › Education Nationale, Aide Sociale à l'Enfance, CCAS, PMI, UTS